

## Assemblée Générale Ordinaire 16 Mai 2019

L'association « Pour Une Économie Solidaire » a tenu son Assemblée Générale Ordinaire : le mardi 16 mai 2019 à 18h25 dans les locaux du théâtre des Longues Allées – Rue Mondésir – Avenue Louis Joseph Soulas – 45800 Saint-Jean-de-Braye

Un rapport annuel 2018 est remis à chaque adhérent de l'association.  
Ce rapport est téléchargeable sur le site internet de l'association ([voir le document](#))

L'assemblée est présidée par Monsieur Pascal Vergnaud, en qualité de président, le quorum étant atteint les travaux de l'Assemblée Générale peuvent commencer. Au début de l'Assemblée Générale, 49 adhérents sont à jour de leur cotisation 2018. 25 adhérents sont présents ou représentés.

Monsieur Pascal Vergnaud commence par remercier l'ensemble des adhérents de l'association et les invités présents à cette Assemblée Générale (24 invités).

Il présente ensuite le rapport moral et les orientations 2019 de l'association qui sont approuvés à l'unanimité par l'ensemble des membres de cette Assemblée Générale.

M. Jean Cornec présente le rapport financier de l'année 2018.  
Les comptes de l'association sont certifiés conformes et sincères par Monsieur Olivier Néhaume, commissaire aux comptes de l'association. Le rapport financier est approuvé à l'unanimité ([voir le rapport financier](#))

La délibération approuvant l'imputation de la perte 2018 en report à nouveau dans le bilan de l'association est adoptée à l'unanimité.

### **Élection des membres du CA 2019 :**

Les statuts de l'association prévoient le renouvellement annuel par tiers des 15 membres du Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale est informée de la démission de Marylin Deret (à compter du 21 avril 2019) de son poste d'administratrice.

Il y a donc 6 places à pourvoir au sein du Conseil d'Administration (5 pour 3 ans et une pour deux ans). Tout adhérent peut se porter candidat au conseil d'administration en faisant connaître sa candidature auprès de l'association au minimum 7 jours avant l'Assemblée Générale (soit le jeudi 9 mai 2019).

5 candidatures ont été déposées auprès de l'association :  
Candidatures renouvellements : Hervé Ben Hamou, Jean Cornec et Pascal Vergnaud  
Candidatures nouveaux entrants : Nicolas Legrand et Sabine Ponthier

L'assemblée générale décide d'élire à l'unanimité en qualité d'administrateurs les 5 candidats, pour une durée de trois exercices jusqu'en 2022. Le CA de l'association PES se compose de 14 membres.

Renouvellements 2020	Renouvellements 2021	Renouvellements 2022
Jenny Laferrière	Jean-Marie Pignon	Pascal Vergnaud
Hyacinthe Bazoungoula	Agnès de Boysson	Jean Cornec
Paloma Van Hille	Michel Schraauwers	Hervé Ben Hamou
Camille Chevalier	François-Marie Touzin	Sabine Ponthier
Michel Touraine	Disponible	Nicolas Legrand

L'Assemblée Générale adopte à l'unanimité moins une abstention la création d'un statut expérimental de représentant permanent des bénéficiaires (invité : sans droit de vote au sein du Conseil d'Administration).

Tous les justificatifs concernant cette Assemblée Générale sont archivés au siège de l'association.

Ce procès-verbal d'Assemblée Générale sera soumis à l'approbation des administrateurs de l'association lors du prochain Conseil d'Administration (le 25 juin 2019).

### **Fin de l'Assemblée Générale Ordinaire à 19H30**

#### **Election Bureau 2019**

Le conseil d'administration élit parmi ses membres un bureau composé d'un président, un trésorier, un secrétaire, si nécessaire suppléés dans leurs tâches par des adjoints. Les membres du bureau sont nommés pour un an et sont rééligibles.

Ont participé aux votes : Jean Cornec, François-Marie Touzin, Pascal Vergnaud, Agnès de Boysson, Jenny Laferrière, Hyacinthe Bazoungoula, Paloma Van Hille, Hervé Ben Hamou et Sabine Ponthier

Excusés : Michel Touraine, Jean-Marie Pignon, Camille Chevalier, Nicolas Legrand et Michel Schraauwers

Pour 2018, les fonctions sont les suivantes :

- Président : Pascal Vergnaud
- Vice-président en charge des relations avec les bénéficiaires : Michel Schraauwers
- Vice-président en charge des relations extérieures : Jean-Marie Pignon
- Trésorier : Jean Cornec
- Trésorier adjoint : François-Marie Touzin
- Secrétaire : Agnès de Boysson

Le directeur de l'association est en charge de déclarer ces modifications d'administrateurs de l'association dans le fichier RNA (Répertoire National des Associations) auprès de la Préfecture du Loiret.

Le président, Pascal VERGNAUD  
Le 17 mai 2019